



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : 39	Date de convocation : 17 mai 2024
Nombre de conseillers présents : 31	
Nombre de suffrages exprimés : 35 dont : 4 pouvoirs	

SEANCE DU 27 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept du mois de mai à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente de Saint-Genès-du-Retz

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, Davis DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Cécile GILBERT, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Remy PETOTON, Laurent PLANCHE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Carmen FUENTES (suppléant de Stéphane BARDIN),

Absents ayant donné un pouvoir :

Emilie GOURBEYRE a donné pouvoir à Thierry SEGUIN, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT,

Absents représentés :

Stéphane BARDIN

Absents :

Catherine CUZIN, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN, Yves RAILLIERE,

Secrétaire de séance : Gilles MAS.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2024-75 : Espace Saint-Exupéry - Sélection du prestataire de la fourniture et livraison de repas pour la crèche et les ALSH

Commande publique – Marchés publics

Rapporteur : Didier CHASSAIN

Considérant l'avis de la commission MAPA réunie le 22 mai 2024,

Vu la nouvelle proposition tarifaire compte tenu de l'offre de prestations suite à négociation pour les lots 2 et 3,

Dans le cadre du groupement de commande dédié à la fourniture et livraison de repas de restauration scolaire et ALSH une consultation à procédure adaptée (marchés spécifiques) a été lancée le 04 avril

2024 avec publicité au BOAMP et JOUE. Le marché est un accord-cadre à bon de commande d'une durée d'un an renouvelable 3 fois.

Le marché est constitué de 3 lots :

- Lot 1 : fourniture et livraison de repas destinés à la crèche et à l'ALSH d'Aigueperse,
- Lot 2 : fourniture et livraison de repas destinés aux écoles et ALSH de Randan et de Thuret,
- Lot 3 : fourniture et livraison de repas destinés aux ALSH d'Aubiat, Bussières-et-Pruns et Maringues.

A la clôture de la remise des offres le 13 mai 2024 il a été déposé une offre pour chacun des lots.

- Lot 1 : API restauration
- Lot 2 : Le Gourmet Fiolant
- Lot 3 : Le Gourmet Fiolant

Après analyse des offres au regard des critères de choix prix et techniques,

Il est proposé d'attribuer les marchés :

- Lot 1 : API restauration
- Lot 2 : Le Gourmet Fiolant
- Lot 3 : Le Gourmet Fiolant

→ **Le conseil communautaire, à l'unanimité décide :**

- **d'attribuer le lot 1 à API restauration sis, Marine Vailli ZA La Fontanille 63370 - Lempdes**
- **d'attribuer les lots 2 et 3 au Gourmet Fiolant Didier Coutard sis, ZA de Chamboirat 03450 - Ebreuil**
- **d'autoriser Monsieur le Président à signer les accords-cadres avec les entreprises choisies et à prendre toute mesure d'exécution relative à ces accords-cadres.**

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Et ont signé au registre les membres présents

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 31 mai 2024

Le président, Claude RAYNAUD

Original électronique signé électroniquement

